

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL est tenue à l'heure et au lieu des sessions, lundi le 12 janvier 2015 à 19h30.

Sont présents/es : M. Daniel Turcotte
Mme Manon Olivier
M. François Beaulieu
Mme Sylvie Laroche

Sont absents : M. Daniel Giroux
M. Daniel Roy

FORMANT QUORUM sous la présidence de Monsieur Renald Grondin, maire.

ORDRE DU JOUR

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 2) Exemption de la lecture des procès-verbaux du 1er et 18 décembre 2014.
- 3) Adoption des procès-verbaux du 1er et 18 décembre 2014.
- 4) Adoption des dépenses incompressibles pour l'année 2015.
- 5) Adoption des dépenses incompressibles pour le mois de janvier 2015.
- 6) Adoption des comptes à payer.
- 7) Taxes municipales impayées.
- 8) Rémunération des employés.
- 9) Rémunération de la directrice générale.
- 10) Amendement au règlement 101-92, concernant le traitement des élus.
- 11) Cautionnement et assurance ADMQ.
- 12) Mandat au notaire
- 13) Bail Caisse Desjardins Sud de Lotbinière
- 14) Adoption de la politique MADA-Famille
- 15) Site Web
- 16) Renouvellement des partages de voies publiques pour les quads
- 17) Affaires nouvelles :
- 18) Période de questions
- 19) Levée de la séance

2015-01-001

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2015-01-002

EXEMPTION DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DU 1^{er} ET 18 DÉCEMBRE 2014

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers l'exemption de la lecture des procès-verbaux du 1^{er} et 18 décembre 2014, par la secrétaire de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

2015-01-003

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 1^{er} ET 18 DÉCEMBRE 2014

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des procès-verbaux du 1er et 18 décembre 2014, tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2015-01-004

ADOPTION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR L'ANNÉE 2015

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à payer les dépenses incompressibles suivantes :

- Rémunération : Maire et les Élus municipaux
Directrice générale / secrétaire-trésorière et Secrétaire adjointe
Personne désignée pour la voirie et aide-voirie
Chauffeurs de camion pour le déneigement
Loisirs
Pompiers et Premiers répondants
Journalier
Parc et terrain de jeux
Préposé à l'entretien ménager
- Frais de vérification
- Frais de poste
- Retenue à la source aux deux paliers gouvernementaux
- Frais de téléphone, cellulaire, téléavertisseurs, radios mobiles et internet
- Propane, diesel
- Électricité de tous les édifices municipaux et éclairage public
- Assurances
- Les quotes-parts de la MRC de Lotbinière et la Municipalité de Laurier-Station
- Fournitures de bureau
- Frais de déplacement

Adoptée à l'unanimité

.....

2015-01-005

ADOPTION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR LE MOIS DE JANVIER 2015

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des dépenses incompressibles pour le mois de janvier 2015.

Adoptée à l'unanimité

.....

2015-01-006

COMPTES À PAYER

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des comptes à payer, soit :

Comptes payés durant le mois de janvier 2015 :

.....

C1500001	Receveur Général du Canada : Retenues à la source	1 027.12
C1500002	Hydro-Québec : 1245 2 ^e rang	485.12
C1500003	Telus Quebec : Municipalité, loisirs, pompiers, garage	488.37
C1500004	Supérieur Propane : 1159 2 ^e rang, 1245 2 ^e rang, Loisirs	2 206.19
C1500005	Ministère du Revenu du Québec : Retenues à la source	19 243.89
C1500006	Philippe Gosselin & Ass. Ltée : Diesel garage	1 649.20
C1500007	Koodo Mobile : Cellulaire pompiers	177.00
C1500008	Info Page : Fréquence numérique	215.75
C1500009	Philippe Gosselin & Ass. Ltée : Diesel garage	1 917.98
C1500010	Freins Démarreurs Plessis inc. : Pièces camions, Outillage	1 162.15
C1500011	Municipalité de Laurier-Station : Déchets	2 432.74
C1500012	Hydro-Québec : Éclairage public	566.62
C1500013	Fonds de l'information sur le territoire : Avis de mutation	12.00
C1500014	ADMQ : Renouvellement assurance et cautionnement	735.75
C1500015	Bell Mobilité : Cellulaires	247.96
C1500016	CIB : Soutien technique annuel	2 466.21
C1500017	Proulx CPA inc. : Honoraires professionnels	333.43
C1500018	Fortin Sécurité Médic inc. : Premiers soins garage	73.52

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

C1500019	Municipalité de Joly : Entente inspecteur et incendie	2 114.45
C1500020	Roulement Techno inc. : Pièces grattes à neige et pépîne	443.30
C1500021	Thibault & Associés : Test annuel autopompe	372.32
C1500022	Service d'incendie en Commun : Entraide incendie	813.94
C1500023	SOCAN : Droits de licence	212.78
C1500024	Atelier Genytech : Courroie Inter, antenne Volvo et pépîne	620.16
C1500025	Koodo Mobile : Cellulaire pompiers	60.06
C1500026	Roger Grenier inc. : Laine isolante, Flextra	29.51
C1500027	Québec Municipal : Adhésion annuelle	94.86
C1500028	PG Solutions inc. : Contrat entretien et soutien technique	603.62
C1500029	Placide Martineau inc. : Plomberie Loisirs	120.62
C1500030	Produc-Sol inc. : Pelle, m.-o. mécanique et déneigement	3 460.75
C1500031	9300-2293 Québec inc. : Plomberie Loisirs	45.44
C1500032	Entreprises S. Mathieu inc. : Portes garage et caserne	2 454.71
C1500033	Municipalité de Laurier-Station : Recyclage	1 768.94
C1500034	Division de Praxair Canada inc. : Oxygène et acétylène	45.70
C1500035	Maxi Metal inc. : Joint camion incendie	121.30
C1500037	Écogénie inc. : Honoraires professionnels	3 909.15
C1500038	Freins Démarreurs Plessis inc. : Réparation compresseur	279.26
C1500039	Hydro-Québec : 1245 2 ^e rang	513.70
C1500040	Groupe CCL : Papeterie taxes	582.03
C1500041	Supérieur Propane : 1245 2 ^e rang	516.61
C1500042	Maurice Junior Sirois : Comité consultatif d'urbanisme	50.00
C1500043	Bourgeois, Émile : Comité consultatif d'urbanisme	50.00
C1500044	Toshiba Solution d'affaires : Surplus de photocopie	13.00
C1500045	Philippe Gosselin & Ass. Ltée : Diesel garage	880.62
C1500046	Laboratoires Environex : Analyses d'eaux usées	43.12
C1500047	Laroche Guy : Moteur Fan Kenworth remb. Facture + dépl.	203.12
C1500048	Receveur Général du Canada : Retenues à la source	894.57
C1500049	Canadien National : Services sous-traités d'entretien	118.45
C1500050	Telus Quebec : Municipalité, loisirs, pompiers, garage	486.55
C1500051	Municipalité Val-Alain : Bulletin municipal	85.13
C1500052	Supérieur Propane : Loisirs	605.20
C1500053	Location d'outils Luneau : Remplacer C1400477 perdu	119.06
C1500054	Philippe Gosselin & Ass. Ltée : Diesel garage	858.32
P1500003	MRC de Lotbinière : Mandat ingénieur, frais cours d'eau	6 528.87
P1500004	Maxxam Analytics : Analyse eau potable	239.15
P1500006	Bisson France : Comité consultatif d'urbanisme	50.00
P1500008	MRC de Lotbinière : Quote-part enfouissement	3 313.87
	Frais de déplacement	524.20
	Salaire	7 716.91

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ NO. 2015-006

Je, soussignée, certifie par le présent certificat que des crédits budgétaires sont disponibles pour des dépenses totalisant 77 404.35 \$

Caroline Fortin,
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Adoptée à l'unanimité
.....

2015-01-007

RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption de la rémunération de tous les employés municipaux.

Concernant l'annexe du traitement des membres du personnel, il sera confidentiel, tel que stipulé à l'article 57 de la Loi sur l'Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et d'autres dispositions législatives.

Adoptée à l'unanimité
.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2015-01-008 **RÉMUNÉRATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

Trente-six mille sept cents soixante-neuf dollars (36 769 \$) pour l'année 2015, plus 23.57 \$ / heure pour les heures supplémentaires.

De plus, les frais de déplacement et de repas de la directrice générale / secrétaire-trésorière pour assister aux journées d'études et aux cours dispensés par la MRC, le MAMROT et l'ADMQ seront défrayés par la municipalité de Val-Alain, de même que les dépenses du Colloque et du Congrès de l'ADMQ, l'assurance cautionnement de la directrice générale / secrétaire-trésorière et la cotisation à l'ADMQ.

La directrice générale / secrétaire-trésorière aura trois (3) semaines de vacances payées durant l'année.

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accorder la rémunération ci-dessus à la directrice générale / secrétaire-trésorière

Adoptée à l'unanimité

.....

2015-01-009 **AMENDEMENT AU RÈGLEMENT 101-92, CONCERNANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS**

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers que le Règlement 101-92, concernant la rémunération des élus municipaux soit amendé de la manière suivante :

À l'article 7 : on devra lire : pour l'exercice 2015, la rémunération de base et l'allocation des dépenses sont effectives au 1er janvier 2015;

À l'article 7 : on devra lire : les montants mentionnés aux articles 3, 4, 5 et 6 seront indexés à la hausse pour chaque exercice conformément aux taux de 2 % pour l'année 2015.

Adoptée à l'unanimité

.....

2015-01-010 **CAUTIONNEMENT ET ASSURANCES POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers de payer le montant de 735.75 \$ (taxes incluses) à l'ADMQ pour le cautionnement et l'assurance de la directrice générale / secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

.....

2015-01-011 **MANDAT AU NOTAIRE**

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer tous les documents nécessaires, au nom de la Municipalité de Val-Alain, en lien avec l'achat du bâtiment situé au 650, rue Principale à Val-Alain, tel que préparé par le notaire Martin Mercier.

Adoptée à l'unanimité

.....

2015-01-012 **BAIL CAISSE DESJARDINS SUD DE LOTBINIÈRE**

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser monsieur le maire à signer les documents, au nom de la municipalité, pour le bail avec la Caisse Desjardins Sud de Lotbinière

Adoptée à l'unanimité

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2015-01-013

ADOPTION DE LA POLITIQUE MADA-FAMILLE

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption de la politique MADA-Famille et de la rendre disponible sur le nouveau site Web de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

.....

2015-01-014

SITE WEB

Considérant que la municipalité désire un nouveau site web;

Considérant qu'un site web conçu avec votresite.ca permet que des modifications soient apportées au site plus simplement;

Considérant que Document Express nous a présenté une soumission pour la conception du nouveau site;

- Mise en page du site web avec textes et photos incluant les menus;
- Transfert du nom de domaine vers votresite.ca
- Mise en ligne
- Création d'un formulaire simple pour ajout à l'infolettre
- Insertion de formulaires
- Ajout d'une bande de nouvelles
- Ajout d'un script pour recherche sur le site
- Google Analytics

Prix en tenant compte des éléments ci-dessus au coût de 2 100 \$ plus taxes.

Inclure les archives du 75^e anniversaire de la paroisse (textes, images et liens, sauf les diaporamas) au prix de 504 \$ plus taxes.

En conséquence, il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accepter la soumission décrite ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

.....

2015-01-015

RENOUVELLEMENT DES PARTAGES DE VOIES PUBLIQUES POUR LES QUADS

Considérant que le Club Sport «4» de l'Érable Inc. demande à la municipalité le renouvellement de partages de voies publiques pour les quads dans la municipalité de Val-Alain pour l'année 2014-2015, à savoir :

Sentier 3 saisons – Printemps, Été et Automne

- Route Seigneuriale : de l'entrée du Camping Lac Georges à la limite de la municipalité de Villeroy **200 mètres**

Sentier 4 saisons

- Rang 5 ouest : de notre accès au viaduc 261 jusqu'à la rue Henri **700 mètres**
- Rue Henri : sur toute sa longueur **500 mètres**
- Rue Turcotte : sur toute sa longueur **100 mètres**

Sentier hivernal

- Rang 5 : du Chemin Vigneault jusqu'au Domaine Le Vagabond est utilisé seulement lors des dégels de la rivière Henri **6,1 km**

En conséquence, il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accepter le renouvellement de partages de voies publiques pour les quads dans la municipalité de Val-Alain pour l'année 2014-2015.

Adoptée à l'unanimité

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2015-01-16 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers que monsieur le maire lève la séance à 20h08.

Adoptée à l'unanimité

.....

Rénald Grondin, maire

Caroline Fortin, dir. gén. / sec. très.

Je, Rénald Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 141 (2) du Code municipal.